

Un accompagnement progressif des victimes de traite, de la sortie d'exploitation à leur autonomie

1. Le placement en foyer

Pour la protection et mise à l'abri des victimes en sortie d'exploitation



Une équipe pluridisciplinaire omniprésente pour



Soigner les traumatismes de la traite et accompagner la reconstruction des personnes



Régulariser la situation administrative des victimes



Enclencher un processus d'insertion sociale

2. Le placement intermédiaire dans un appartement satellite

Pour accompagner les femmes en situation stabilisée vers l'autonomie



Une étape de transition progressive jusqu'à l'émancipation de la personne



Les femmes travaillent et vivent leur quotidien en autonomie



Elles reçoivent des visites bimensuelles des éducateurs du foyer



Elles ont un accès permanent à la ligne directe du foyer en cas de besoin

3. Acquisition de la pleine autonomie de la personne

